

INFORMATIONS INSCRIPTIONS ET RESERVATIONS

COURS

Les personnes intéressées par les cours sont priées de venir s'inscrire à la Maison de Quartiers.

Aucune inscription n'est prise par téléphone ou par mail.

L'année est divisée en 2 périodes : de septembre à décembre et de janvier à juin.

L'inscription couvre obligatoirement les deux périodes de l'année (de septembre à décembre et de janvier à juin), et les participants s'engagent à régler l'intégralité du montant pour l'année.

En cas de désistement, aucun remboursement ne sera accordé et la somme des 2 périodes restera due. Cette règle est à des fins organisationnelles et pour garantir le bon fonctionnement des activités et le salaire des professeurs.

En cas d'accident, un certificat médical devra être fourni dans les 10 jours. Il pourra donner lieu à un remboursement à partir du 3^e cours consécutif manqué et sous certaines conditions. La décision de remboursement sera prise uniquement par le comité de gestion de l'association.

Les cours annulés par le professeur seront remplacés ou remboursés.

TARIFS ET PAIEMENTS

Les cours doivent être payés en espèce ou par carte bancaire directement au secrétariat **au début de chaque période. Aucune facture ne sera envoyée sauf sur demande.**

Possibilité de payer les cours à l'année. Une remise de 5 % sera accordée **si le paiement se fait en septembre.** Aucun rabais ne sera accordé pour la Grande Récré.

Le paiement des activités ne doit en aucun cas être un frein à l'inscription de votre enfant, en cas de difficulté de paiement, merci de vous adresser directement au secrétariat ou faire un email à : karine.compois@fase.ch.

CENTRES AERES

Les deux premières semaines des inscriptions sont réservées aux habitants des 3 Chêne.

Tarif de CHF 50.- à CHF 270.- la semaine suivant le revenu familial.

Le bulletin d'inscription est à télécharger sur le site internet ou à venir retirer sur place. Le dossier à rendre dans la boîte aux lettres ou au secrétariat impérativement avant la date indiquée au moment des inscriptions. Seuls les dossiers complets seront traités.

Renseignement au Spot pour plus d'informations sur les conditions d'inscription.

Pour tous les centres aérés, l'inscription ne sera définitive qu'au moment où le paiement total de la somme due sera effectué.

Documents obligatoires à fournir à l'inscription :

- Carte d'identité du responsable légal
- Carte d'identité du participant
- Carnet de vaccination
- RDU
- Attestation de domicile

Les parents s'engagent à prendre connaissance des conditions d'inscription qu'ils doivent signer lors de la remise du bulletin d'inscription de leurs enfants au Spot.

Le paiement de la facture valide l'inscription et celle-ci sert de confirmation d'inscription. Toute inscription validée ne peut être annulée. En cas d'annulation aucun remboursement ne sera effectué, et le montant total du centre aéré sera dû, sauf décision contraire prise par le comité de gestion et sur présentation d'un certificat médical.